

LES PROBLÈMES DE L'IMMIGRATION ET LA MUNICIPALITÉ

Certains de nos concitoyens s'étonnent parfois et s'indignent presque du nombre imposant de travailleurs immigrés installés dans notre localité. Sans manifester bruyamment leurs sentiments, on devine qu'ils ont encore au fond d'eux-mêmes des sentiments racistes et des préjugés qui risquent de s'aggraver dans la conjoncture actuelle.

Les événements du Moyen-Orient et leurs cortèges d'attentats, de provocations ; les problèmes du pétrole, autant de questions qui peuvent amener des troubles de la co-existence des populations immigrées et autochtones.

La Municipalité considère que son rôle en la matière est d'apporter aux unes et aux autres des explications, des apaisements et de faire en sorte que la bonne entente continue.

Les problèmes de l'immigration ne sont pas nouveaux pour les Seynois. Les plus anciens se souviennent de l'afflux massif des travailleurs italiens, constaté déjà vers la fin du siècle dernier avec le développement impétueux des constructions navales.

Avec la naissance du fascisme, en Italie, au Portugal et en Espagne, la Seyne, accueillit de nombreux réfugiés politiques persécutés dans leur pays natal. Puis ce fut après la première guerre mondiale, la

Un article de Marius AUTRAN adjoint au maire

venue des Arméniens, des Grecs et même des Chinois.

Depuis 1958, le pouvoir des monopoles a favorisé l'immigration massive des Africains (Ivoiriens, Sénégalais, Dahoméens...) et des Nord-Africains (Marocains, Algériens, Tunisiens). D'une part, cette opération qui visait à utiliser une main d'œuvre bon marché et docile, se proposait également de peser sur les salaires des travailleurs français.

D'autre part, elle aidait au renforcement des bourgeoisies africaines et nord-africaines en proie aux problèmes du sous-développement et qu'un prolétariat turbulent aurait pu ébranler.

Aspects locaux du problème

La France compte 4 millions d'immigrés dont 1 million de femmes et 900.000 jeunes de moins de 17 ans. Il est évident qu'avec la crise du système capitaliste, les conditions de vie de ces concentrations sont excessives. Les problèmes angoissants risquent de se poser en matière de travail, d'habitat, de santé, d'éducation.

Leurs conditions de travail sont souvent très dures. Chacun peut constater que les travaux les plus pénibles, les plus insalubres leur sont réservés, comme les travaux agricoles, le creusement des tranchées, la réfection des routes, les travaux de béton, etc...

Ces travailleurs prennent peu à peu conscience de l'exploitation dont ils sont l'objet et il appartient surtout aux syndicats d'organiser leurs luttes, en union étroite avec les travailleurs français, pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

A La Seyne, près de 5.000 étrangers ont été accueillis depuis quelques années. Sur ce nombre environ 2.000 Nord-Africains et 1.000 enfants de moins de 18 ans. Leurs conditions de vie ne sont pas des plus mauvaises, si l'on considère qu'il n'y a pas de bidonvilles, mais à la vérité, pour beaucoup d'entre eux, elles laissent à désirer.

Quelques familles sont bien logées en HLM ; c'est la minorité, l'office ne parvenant pas encore à satisfaire les demandes de la population locale.

Quelques autres sont logées confortablement dans des constructions neuves dont le loyer est trop élevé. Là aussi, peu de privilèges. Alors, dans la généralité des cas, les célibataires s'entassent à plusieurs dans une chambre meublée et les

familles occupent les habitations les plus anciennes, les plus vétustes de la rue Nicolas Chapius, de la rue Victor Hugo ou Denfert-Rochereau, c'est-à-dire là où les loyers sont les moins chers.

Et malgré les conditions d'hygiène et de confort qui laissent à désirer, il faut reconnaître objectivement que ces travailleurs sont bien tenus et que rien ne manque aux centaines d'enfants qui fréquentent nos établissements scolaires.

L'aide de la Municipalité

Depuis des années, la Municipalité apporte son aide aux étrangers, sous toutes les formes possibles : logement, consultations, soins, colonies de vacances, cantines scolaires, arbre de Noël.

Au même titre que les Seynois, les travailleurs immigrés bénéficient des mêmes avantages sociaux.

Pourquoi en serait-il autrement ?

N'aurions-nous pas un sentiment de reconnaissance envers des travailleurs qui embellissent notre ville, qui contribuent à la rendre plus prospère ?

Aurions-nous quelque ressentiment à voir ces petits enfants étrangers fréquenter les mêmes écoles que les nôtres sous prétexte que la couleur de leur peau est différente ? La chose est impensable.

Nous sommes à La Seyne-sur-Mer et non aux U.S.A. dans ce pays d'un monde qui se dit « libre » où règnent la ségrégation et l'esclavage et où les crimes contre les Noirs demeurent impunis.

L'alphabétisation

La quasi totalité des étrangers qui viennent dans notre pays ne connaît pas la langue française. C'est pourquoi l'acquisition de la langue orale et écrite aiderait considérablement les immigrés à parfaire leur qualification et à s'intégrer plus facilement à la vie sociale.

Où en est-on sur ce sujet ? Les lois relatives aux immigrés précisent que les entreprises se doivent d'organiser l'alphabétisation sur les lieux même du travail et pendant les heures de travail.

Rares sont les patrons qui les appliquent. Alors des initiatives se font jour, plus ou moins heureuses.

Des dames de charité essaient de grouper des travailleurs pour faire de l'alphabétisation, mais se préoccupent surtout d'Évangélisation.

Il est souhaitable que les comités d'entreprise posent ces problèmes partout où se trouvent des travailleurs immigrés.

En attendant, la Municipalité a déjà fait fonctionner une classe pendant l'année qui s'achève, grâce au concours d'une quinzaine d'enseignants bénévoles. Un manque de coordination a conduit à des changements d'organisation.

Sous l'impulsion du comité local d'aide aux étrangers, la classe d'alphabétisation vient d'être prise en charge par l'État. C'est un succès appréciable. Dirigée par M. Campana, directeur de l'École J. Zay, cette classe est placée sous le contrôle de M. l'inspecteur primaire.

Elle fonctionne les quatre premiers jours de la semaine, le soir entre 18 h. et 20 h. Il en sera ainsi jusqu'au mois de juillet.

La Municipalité a pris à sa charge les locaux, le chauffage, l'éclairage, la fourniture du matériel d'enseignement (livres, cahiers, etc...)

Cette expérience bénéfique doit être encouragée et si les immigrés le veulent, un deuxième cours peut être envisagé, à condition naturellement que les effectifs soient suffisants.

Aide à la colonie marocaine

Par ailleurs à la demande du Consulat du Maroc, des locaux ont été mis à la disposition des enfants de la colonie marocaine de La Seyne et de leur instituteur.

Des locaux qui leur permettent de recevoir l'enseignement de la langue arabe. Il est normal que ceux de ces enfants nés à La Seyne apprennent la lan-

gue de leurs parents.

Il faut espérer que cette instruction qu'ils reçoivent au jourd'hui avec notre aide leur permettra un jour de contribuer à faire du Maroc une nation libre aux institutions démocratiques.

Conclusion

Voilà donc, brossés succinctement quelques aspects des problèmes complexes de l'immigration. Il faut que chacun prenne conscience de leur importance. La Municipalité a lancé un appel au bon sens de la population afin que les pièges du racisme tendus par des provocateurs, soient déjoués.

Il est de la plus élémentaire humanité d'aider les immigrés à vivre correctement et à s'instruire. Nous devons comprendre leurs difficultés qui dans le contexte de la crise actuelle, se confondent avec celles des travailleurs français.

Cette politique de défense des immigrés que nous appliquons et à laquelle nous souhaitons associer la population s'inscrit dans le cadre de notre lutte contre le Pouvoir des Monopoles et en faveur de la réalisation prochaine d'un gouvernement d'UNION POPULAIRE.